

Compte-rendu du Conseil d'établissement du 3 décembre 2018

Étaient présents :

- **Mairie** : Jérôme GUSSY, adjoint chargé des affaires scolaires, périscolaires et de la petite enfance ; France MARCHAL, Responsable de la petite enfance, Johanne BOSCARO, directrice et Manon GODARD BAGUET, directrice adjointe.
- Parents délégués : GIULIANI Sandra (maman de Lina à l'Arche de Noé), BRAS Guillaume (papa d'Anatole à l'île aux Pirates), CARCIONE Annick (maman de Timéo aux Moussaillons), PARRE Morgane (maman de Lénora aux Explorateurs), HUREL Louisa (maman de Céléna aux Explorateurs), COMITI Sarah (maman de Jade aux Moussaillons).

- **Présentation de la nouvelle directrice** : Johanne BOSCARO est arrivée sur la crèche le 24 septembre 2018. Après 13 années au sein du service de néonatalogie de l'hôpital couple enfant de Grenoble, Madame BOSCARO a repris une année d'étude afin de devenir puéricultrice. C'est suite à l'obtention de son diplôme qu'elle est arrivée en tant que directrice sur la crèche de Voreppe après y avoir effectué un stage au mois de Mars 2018.

- Point sur les effectifs de la rentrée 2018-2019

- *sur l'ensemble de la crèche*

106 enfants sont accueillis au sein de la crèche :

23 bébés (nés entre novembre 2017 et juillet 2018)

41 moyens (nés entre novembre 2016 et octobre 2017)

42 grands (nés en 2016)

- *par section*

Moussaillons : 29 enfants dont 16 nouveaux

Explorateurs : 23 enfants dont 16 nouveaux

Île aux Pirates : 24 enfants dont 8 nouveaux

Arche de Noé : 30 enfants dont 13 nouveaux

- *Liste d'attente* :

A ce jour, 54 familles ont effectué une préinscription à la crèche :

Sur ces 54 familles :

1 famille souhaitait une rentrée pour septembre 2018 (inscrit en juin 2018, jumeaux à accueillir sur un temps plein).

5 familles souhaitent une rentrée dès que possible (inscrits sur la liste d'attente entre Septembre 2018 et Novembre 2018).

13 souhaiteraient une rentrée en janvier 2019.

15 souhaiteraient une rentrée entre février et mai 2019.

20 souhaiteraient une entrée en septembre 2019.

Un courrier a été adressé aux familles qui souhaitent une place pour janvier 2019 et à qui nous ne pouvons pas proposer de place pour l'instant.

- Nouveautés de la rentrée 2018/2019 :

- Fonctionnement en inter âge : Dans chaque section, les bébés, moyens et grands sont mélangés, ce qui nécessite tout un travail autour de l'aménagement de l'espace. Depuis la rentrée de septembre, une réflexion est menée pour proposer davantage de jeux en libre choix afin de répondre aux différents besoins des enfants
- Mise en place du self pour les repas de 11h30 : Dans chaque section, les équipes ont revu le temps du repas en proposant celui-ci sous forme de self : les plats sont posés à hauteur des enfants et les enfants vont se servir eux même. Ils ont accès à l'intégralité du repas dès le début de celui-ci. Ce nouveau fonctionnement vise à favoriser l'autonomie des enfants, à apporter plus de convivialité et à s'orienter sur les choix des enfants.
Ce changement est parti du constat que beaucoup de choses se jouaient au moment du repas. Certains enfants restaient, par exemple, dans l'attente du dessert et refusaient donc de manger le plat.
Depuis cette nouvelle mise en place, certains enfants mangent mieux et n'hésitent pas à revenir au plat une fois le dessert mangé par exemple.
- Travail autour de la communication et de l'accueil : Mise en place d'outils écrits à l'attention des professionnelles, les affichages sont également retravaillés, les équipes sont plus vigilantes à transmettre davantage d'informations détaillées aux familles le soir. Monsieur Bras, représentant d'une des sections au Conseil d'établissement a fait remonter sa satisfaction quant à la récente évolution positive des transmissions du soir.
De son côté, la direction travaille de plus en plus par mail (facile d'utilisation, moyen de communication rapide et qui laisse une trace).

- Programme éducatif 2018/2019 :

La crèche propose des **animations en interne** et de façon régulière lorsque les éducatrices jeunes enfants sont en hors section. Les ateliers ont lieu les matins et les après-midi. Ce sont des activités manuelles, des ateliers transvasement mais également des comptines ou des ateliers d'éveil corporel ou d'éveil des sons...

La majorité des enfants en bénéficie en fonction de leurs capacités et de leurs envies.

Nous invitons les familles à consulter régulièrement le tableau des animations à l'entrée pour s'informer des futurs ateliers prévus sur le mois.

Nous travaillons en collaboration avec les **différents partenaires** de la commune tels que :

-La Médiathèque

-L'Espace Rosa Parks comprenant la ludothèque et d'autres ateliers proposés notamment par Laurence BARNOUD, référente famille.

-La Résidence Autonomie Charminelle

-Le Relais d'Assistants Maternels

-Le yoga pour la deuxième année consécutive avec une intervenante extérieure un jeudi matin par mois.

-Paul Garde (Papy Paul)

-L'école maternelle Debelle avec qui le partenariat s'est développé cette année puisque les écoliers viendront sur la crèche à certains moments de l'année.

Nous organisons régulièrement des sorties extérieures auprès de tous ces partenaires ainsi que des sorties au marché de Voreppe.

Certaines professionnelles prennent en charge des ateliers qu'elles affectionnent tout particulièrement comme le maquillage, le jardinage, la cuisine, le théâtre d'ombre, les comptines allemandes, etc.

Cette année 2 thématiques seront mises en avant :

– Soutien à la Parentalité avec pour objectif de proposer aux familles des implications au sein même de la crèche afin qu'ils soient acteurs et force de proposition s'ils le souhaitent (accompagnement aux sorties extérieures, participation aux spectacles, café des familles, ateliers le soir...) travail de recherche et de réflexion autour du thème avec 3 professionnelles.

– L'éveil de l'enfant de moins de 1 an : comment prendre en compte les enfants de moins de 1 an et leur proposer des temps d'éveil adaptés (éveil sensoriel principalement). Travail de recherche et de réflexion autour du thème avec 3 professionnelles.

Cette année, il n'y a pas de thème commun à la crèche qui a été retenu, chaque section ayant choisi son propre thème.

Il ne faut pas que les familles hésitent à contacter l'équipe éducative et plus particulièrement Sabine BERGEZ pour plus de renseignements.

- Retour sur la journée pédagogique du 23 novembre 2018 : journée pédagogique sur le thème des neurosciences au service de la bientraitance.

Sur une journée, deux professionnelles du Centre National de la Fonction Publique Territoriale sont venues pour aborder le thème de la bientraitance.

À travers des cas concrets, des apports théoriques scientifiques et des mises en situation, différents thèmes ont été abordés afin de questionner les pratiques professionnelles et d'uniformiser ces pratiques au sein des équipes. Les professionnelles de la crèche ont été ravies de cette journée de formation. La place des bébés au sein d'un multi accueil, l'accueil des émotions de l'enfant et du parent, la place de chacune dans une équipe, etc. sont autant de sujets abordés.

- Divers :

Paiement en ligne : Le paiement en ligne sera possible dès la facture de novembre. Les familles de la crèche auront donc accès au portail familles leur permettant de régler leur facture par carte bancaire, de la même façon que pour le restaurant scolaire.

Cette information sera rappelée au bas de la prochaine facture et toutes les familles recevront un mail contenant leurs identifiants.

L'année 2019 va être marquée par les 20 ans de la crèche et du relais assistantes maternelles de la ville de Voreppe. Des festivités sont en cours d'organisation.

- Sujets abordés par les parents élus :

Utilisation de barquettes en plastique afin de chauffer et de servir les repas des enfants :

Monsieur GUSSY a informé les membres du Conseil d'établissement que la loi Alimentation, votée cette année, prévoit l'interdiction d'utiliser des contenants en plastique dans la restauration collective à partir de 2025 pour tout ce qui est réchauffé et service des plats. La ville de Voreppe a fait le choix de devancer l'entrée en vigueur de cette loi en proposant, dès le 07/01/19 pour la restauration scolaire, des barquettes biodégradables et compostables en cellulose.

Le marché public pour la restauration de la crèche arrive à échéance le 31/12/2019. À l'occasion de ce renouvellement un nouveau cahier des charges sera établi comprenant de nouvelles exigences en matière de politique nutritionnelle et de conditionnement des plats.

Des parents font également remonter qu'il y a trop souvent des laitages sucrés, des repas non adaptés à l'âge des enfants (lentilles, haricots rouges, etc.) ou trop peu de fruits.

La direction se dit étonnée par ces remarques. Les laitages sucrés étant très peu présents (la très grande majorité des laitages consommés sur la structure étant des yaourts naturels, petits suisses ou fromages blancs).

Pour les repas non adaptés à l'âge des enfants, ceux-ci sont validés par une diététicienne et présentés lors des commissions menus en amont. La société qui gère la restauration en liaison froide est d'ailleurs réceptive aux demandes émises par la direction et adapte ses menus en fonction des demandes.

Un parent rappelle alors qu'auparavant certains parents assistaient aux commissions menus. Mme Boscaro rappelle que les commissions menus ont lieu en journée et en semaine, ce qui peut être un obstacle pour les parents, mais il n'y a aucun souci à ce que les parents délégués qui le souhaitent soient présents. De ce fait ils seront informés des dates des prochaines commissions. D'ailleurs la prochaine commission se tiendra le **28 janvier 2019 à 11h30** au sein de la crèche en présence de Valentina DRONDU, diététicienne de la société SHCB.

En ce qui concerne les fruits, l'agent technique en charge de la cuisine s'approvisionne auprès du primeur de Voreppe afin de proposer aux enfants des fruits de qualité et à maturité.

L'utilisation des places de dépose minute crèche est également évoquée. Monsieur GUSSY rappelle que le panneau « dépose-minutes crèche » est simplement indicatif et que la police municipale n'a pas le droit de procéder à des verbalisations lorsque les non usagers de la crèche stationnent sur ces places.

Un parent soumet l'idée de faire passer une information dans le « Voreppe émoi » afin de sensibiliser les parents des collégiens à faire preuve de civisme et à ne pas se garer sur les places du dépose-minutes crèche.

Pour finir, les parents présents ont tenu à souligner leur satisfaction quant à l'accueil dont bénéficient leurs enfants. Ils sont très reconnaissants envers le personnel encadrant, voient leurs enfants évoluer à la crèche, s'épanouir, venir avec plaisir. Ils considèrent que c'est une chance pour eux d'avoir leur(s) enfant(s) au sein de la structure et que cela facilitera leur entrée à l'école maternelle.

La prochaine réunion est fixée au lundi 11 mars 2019 à 18h30.